

Définitions régionales des établissements de soins				
Type d'établissement	Royaume-Uni (RU)	États-Unis d'Amérique (USA)	Australie	Allemagne (Deutschland)
Maison de retraite	L'accent est mis sur les « soins personnels » (toilette, habillage). Le personnel médical n'est pas présent en permanence.	Souvent appelées « résidences-services » (ALF). Elles fournissent un logement et une aide pour les tâches quotidiennes.	Souvent appelées « soins de base » ou « unités de vie autonome » (ILU).	Maison de retraite/maison pour personnes âgées. Axée sur le logement avec un soutien de base.
Maison de soins de longue durée	Nécessite la présence 24 heures sur 24 d'infirmières diplômées pour répondre aux besoins cliniques.	Établissement de soins infirmiers spécialisés (SNF). Soins médicaux de haut niveau et rééducation.	Soins de haut niveau. Pour les résidents ayant des besoins médicaux complexes.	Maison de soins/Soins stationnaires. Nécessite un personnel professionnel; classé selon le niveau de soins (Pflegegrad).
Maison de soins adaptés	Terme générique désignant à la fois les maisons de retraite et les établissements de soins.	Il ne s'agit pas d'un terme juridique standard; on parle généralement de « soins de longue durée ».	Généralement désigné sous le nom de « soins résidentiels aux personnes âgées ».	Pflegeeinrichtung (terme général désignant tout établissement de soins professionnels).
Maison de répit	Soins de courte durée destinés à permettre à l'aidant principal de se reposer.	Soins de répit. Souvent dispensés dans une résidence pour personnes âgées (ALF) ou un établissement de soins infirmiers spécialisés (SNF) pendant quelques jours ou quelques semaines.	Soins de répit. Séjours pris en charge dans des maisons de retraite pour une durée maximale de 63 jours par an.	Soins de courte durée/soins de remplacement. Soins temporaires strictement réglementés et financés par l'assurance.

Brésil: Soins à domicile : soins dispensés à domicile (dans le cadre du Programme de santé familiale brésilien, des équipes de soins se rendent au domicile des patients pour répondre à leurs besoins); Établissements de soins de longue durée: destinés aux personnes ayant des besoins chroniques et en situation de dépendance